

[Accueil](#)

[Territoire](#)

[Environnement](#)

[Actus environnement](#)

Un numéro dédié à la condition animale



Un numéro dédié à la condition animale

02/02/2021

À Lorient, comme ailleurs, les habitants ne sont pas qu’humains. Les animaux ont aussi leur place ! La Ville initie un service dédié à l’écoute, à l’accompagnement et au suivi des doléances des Lorientais sur cette question.

Lorient, comme ailleurs, les habitants ne sont pas qu’humains. Les animaux ont aussi leur place, avec des espaces réservés, des droits et quelques devoirs pour leurs maîtres. Il importe donc de prendre en compte le bien-être animal, dans le respect de tous.

C’est pourquoi la Ville initie un service dédié à l’écoute, à l’accompagnement et au suivi des doléances de Lorientais sur cette question, dans le cadre de la délégation de Thierry Charrier, conseiller municipal délégué à la condition animale.

Un contact téléphonique : 02 97 02 22 74

Son objectif ? Informer les propriétaires d’animaux mais également à

tous les habitants sur les services existants, répondre à leurs interrogations et leur livrer des conseils pratiques de tout type.

Quelques exemples : qui contacter pour signaler les situations de maltraitance, de nuisances ou encore de dangerosité ? Quelle est la réglementation pour les chiens dangereux, les chats errants ? Quels sont les espaces publics autorisés aux chiens ? Comment améliorer le bien-être des animaux, quelles associations recherchent des bénévoles ? Où sont les canisettes ?

Cette permanence téléphonique au 02 97 02 22 74 est assurée du lundi au vendredi. Possibilité de laisser un message en cas d'absence.

Une adresse électronique : conditionanimale@mairie-lorient.fr
Vous pouvez aussi à tout moment laisser un message par courriel à conditionanimale@mairie-lorient.fr

Des actions à venir

Au-delà de ce service proposé aux habitants, les actions liées à la condition animale vont s'inscrire de manière transversale dans l'ensemble des politiques publiques : voirie, enfance, hygiène salubrité, animations, transports publics...

Au rang des projets, un jardin du souvenir qui permettra aux propriétaires de rendre hommage à leurs animaux disparus. Le lieu et le calendrier de mise en oeuvre sont en cours de définition.

Thierry Charrier travaille aussi en étroite collaboration avec les associations chargées de la protection animale, la fourrière, les cabinets vétérinaires.

Par cette démarche transversale et partenariale, il est question d'offrir un cadre agréable aux animaux en ville, en garantissant la qualité de vie de tous les riverains.

